

STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du Ministère utiles au monde du travail (2004-05-20)

Les arrêts de travail (avril 2004)

Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1995-2004	1	2
Selon la compétence et le secteur	2	3
Selon la région administrative	3	3
Selon les grands secteurs d'activité économique	4	4

L'échéance de conventions collectives

Conventions collectives et salariés touchés	5	5
Grandes conventions		5
Selon la région administrative	6	5
Par secteur d'activité économique	7	7
Notes techniques et crédits		8

Les arrêts de travail

Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail a été instauré en 2000. Avec ce dernier, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne conséquemment une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures à 2000.

Nous vous rappelons que les notes techniques de la présente section apparaissent à la page 7.

2

1 Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1995-2004 (avril 2004)

Année	Conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
1995	76	96	47 944	508 659
1996	88	104	14 696	387 339
1997	86	103	22 502	324 020
1998	105	124	98 982	723 609
1999	124	155	25 257	652 747
2000	99	125	24 554	345 640
2001	91	112	52 597	488 867
2002	95	109	22 094	1 009 517
2003	96	115	17 801	879 262
2004*	38	65	9 431	138 684

* Données préliminaires.

- Au cours de la première moitié de la décennie, on remarque une augmentation régulière du nombre de conflits déclenchés dans l'année, pour atteindre un sommet en 1999 (124). On constate une baisse significative en 2000 avec seulement 99 conflits. Depuis cette date, on note une certaine stabilité dans le nombre d'arrêts de travail au Québec.
- C'est en 1998 qu'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs touchés (98 982). Ceci est dû principalement au conflit des 80 000 enseignants dans le secteur de l'éducation. À l'exception de l'année 1996, le plus faible nombre de travailleurs touchés se situe en 2003 (17 801, données préliminaires). À titre informatif, de 1995 à 2003, le nombre moyen de travailleurs impliqués dans un conflit de travail s'élève à 32 643.
- Au regard du nombre de jours-personnes perdus, un sommet a été atteint en 2002 (1 009 517). L'année 2003, bien que les données soient préliminaires, est la seconde en importance (879 262).

2**Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la compétence***

Compétence	Arrêts de travail déclenchés pendant le mois d'avril 2004		Arrêts de travail ayant eu cours durant le mois d'avril 2004			Arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2004		
	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
Fédérale	0	0	4	46	1 172	5	610	20 745
Secteur privé	0	0	4	46	1 172	5	610	20 745
Grève	0	0	2	33	1 007	3	597	19 868
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	2	13	165	2	13	877
Secteur public	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Provinciale	12	1 031	30	1 897	30 024	60	8 821	117 939
Secteur privé	12	1 031	26	1 778	26 692	54	7 862	102 523
Grève	11	801	22	1 269	18 088	42	6 918	80 449
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	1	19	247
Lock-out	1	230	4	509	8 605	11	925	21 827
Secteur public	0	0	4	119	3 332	6	959	15 416
Grève	0	0	4	119	3 332	6	959	15 416
Grève ou lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (toute compétence)	12	1 031	34	1 943	31 196	65	9 431	138 684

* Données préliminaires.

□ La grande majorité des arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2004, touchant le plus grand nombre de travailleurs et impliquant le plus de jours-personnes perdus, sont de compétence provinciale, surviennent dans le secteur privé et sont associés à des grèves.

□ À noter en avril, au regard du nombre de travailleurs touché : le conflit déclenché par les 310 salariés de Urgel Bourgie, celui de Brault et Martineau avec 280 salariés et celui des 255 salariés de Shermag inc.

3**Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la région administrative — Québec***

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Avril 2004	Depuis janv. 2004	Avril 2004	Depuis janv. 2004	Avril 2004	Depuis janv. 2004
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	1	3	19	109	171	832
Saguenay—Lac Saint-Jean	0	1	0	14	0	490
Capitale-Nationale	5	8	115	1 601	2 132	11 038
Chaudière-Appalaches	2	3	258	296	1 400	1 608
Mauricie—Bois-Francs	3	6	200	264	3 600	4 131
Centre du Québec	0	0	0	0	0	0
Estrie	1	2	6	116	18	832
Montréal	6	11	306	542	3 976	7 598
Montréal	7	11	650	804	13 596	40 515
Laval	0	0	0	0	0	0
Laurentides	0	1	0	133	0	6 377
Lanaudière	4	6	126	356	1 076	3 680
Outaouais	2	3	142	221	1 652	11 264
Abitibi-Témiscamingue	1	1	21	21	643	2 593
Côte-Nord	1	6	7	297	147	16 126
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Plus d'une région	1	1	93	93	2 786	11 236
Toutes les régions	0	1	0	4 000	0	4 000
Québec plus autre(s) province(s)	0	1	0	564	0	16 364
Total	34	65	1 943	9 431	31 196	138 684

* Données préliminaires.

□ En avril 2004 c'est la région de Montréal qui a vécu le nombre le plus élevé d'arrêts de travail. Depuis le début de l'année, les régions de Montréal et de la Montérégie ont vécu le même nombre d'arrêts de travail.

□ Au regard du nombre de travailleurs touchés par un conflit en avril 2004, c'est la région de Montréal qui occupe le premier rang, avec 650 salariés. Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2004, il faut signaler le conflit des Centres de la petite enfance, répertorié dans la catégorie « Toutes les régions », lequel a impliqué 4 000 salariés.

□ En avril 2004, la perte de jours de travail a été davantage ressentie dans la région de Montréal. Depuis le début de l'année, c'est dans cette même région qu'on remarque le plus grand nombre de jours-personnes perdus, soit 29,2 % de la totalité des jours-personnes de 2004.

3

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les grands secteurs d'activité économique — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Avril 2004	Depuis janv. 2004	Avril 2004	Depuis janv. 2004	Avril 2004	Depuis janv. 2004
Agriculture et services connexes	0	0	0	0	0	0
Autres services	3	4	222	226	6 643	26 932
Commerce de détail	3	8	312	547	3 524	20 093
Commerce de gros	0	0	0	0	0	0
Communications et autres services publics	2	2	27	27	661	2 875
Construction	1	1	38	38	418	418
Exploitation forestière et services forestiers	0	1	0	13	0	208
Hébergement et restauration	2	5	179	432	5 357	24 138
Industries manufacturières	12	21	914	1 534	11 566	22 294
Intermédiaires financiers et assurances	2	2	57	57	1 197	4 845
Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises	0	1	0	14	0	490
Services de santé et services sociaux	1	3	1	4 042	6	4 454
Services d'enseignement	2	7	82	946	392	8 980
Services gouvernementaux	3	5	26	866	546	4 180
Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	3	5	85	689	887	18 778
Ensemble des secteurs	34	65	1 943	9 431	31 196	138 684

* Données préliminaires.

- C'est dans le secteur des industries manufacturières que l'on dénombre le plus grand nombre d'arrêts de travail en avril 2004 (12) et depuis le début de l'année (21), précédant ainsi les secteurs du commerce de détail, des services gouvernementaux et du secteur du transport et entreposage.
- En avril 2004, en ce qui a trait au nombre de travailleurs touchés, on note le plus grand nombre de salariés dans le secteur des industries manufacturières (914). Par contre, depuis janvier 2004, le nombre le plus élevé de travailleurs visés par un conflit est associé au secteur des services de santé et services sociaux où l'on retrouve plus particulièrement le conflit des centres de la petite enfance, visant 4 000 salariés.
- La perte de jours de travail a été, en avril 2004, plus élevée dans le secteur des industries manufacturières (11 566), devançant ainsi les secteurs des autres services (6 643) et de l'hébergement et de la restauration (5 357). Depuis le début de l'année, c'est dans le secteur des « autres services » que l'on observe le plus grand nombre de jours-personnes perdus (26 932) ; à lui seul, le conflit de Urgel Bourgie a occasionné la perte de 26 793 jours de travail.

L'échéance de conventions collectives

5 Nombre de conventions collectives expirant de juin 2004 à mai 2005 et nombre de salariés touchés

	Conventions collectives*	Salariés touchés*
Juin 2004	168	7 093
Juillet 2004	67	3 302
Août 2004	93	7 798
Septembre 2004	102	7 293
Octobre 2004	91	5 139
Novembre 2004	84	6 363
Décembre 2004	441	24 601
Janvier 2005	68	4 110
Février 2005	94	12 511
Mars 2005	263	11 075
Avril 2005	122	7 417
Mai 2005	87	5 654
Total	1 680	102 356

* Les données mensuelles précédentes concernant le nombre de conventions collectives et de salariés touchés peuvent différer, notamment en raison des données manquantes lors du dépôt des conventions collectives.

6 Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon la région — Québec

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juin 2004 à août 2004	
	Juin 2004		Juillet 2004		Août 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Abitibi-Témiscamingue	6	392	3	170	9	333	18	895	52	3 525	34,6	25,4
Bas-Saint-Laurent	2	277	1	2	1	4	4	283	41	1 504	9,8	18,8
Capitale-Nationale	16	351	5	202	9	256	30	809	215	9 470	14,0	8,5
Centre-du-Québec	8	418	2	12	1	18	11	448	50	1 987	22,0	22,5
Chaudière-Appalaches	7	232	4	219	8	618	19	1 069	101	6 049	18,8	17,7
Côte-Nord	6	203	4	104	0	0	10	307	41	3 001	24,4	10,2
Estrie	10	284	5	174	8	343	23	801	78	3 907	29,5	20,5
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	1	141	1	4	0	0	2	145	14	533	14,3	27,2
Lanaudière	3	156	3	245	1	46	7	447	51	2 714	13,7	16,5
Laurentides	3	92	10	307	1	200	14	599	70	4 210	20,0	14,2
Laval	8	497	2	55	2	274	12	826	45	3 890	26,7	21,2
Mauricie — Bois-Francs	13	472	0	0	8	1 008	21	1 480	74	5 056	28,4	29,3
Montérégie	22	1 523	7	495	10	3 411	39	5 429	232	18 073	16,8	30,0
Montréal	27	1 026	9	895	23	920	59	2 841	365	26 611	16,2	10,7
Nord du Québec	0	0	1	12	1	30	2	42	7	374	28,6	11,2
Outaouais	6	301	1	1	2	40	9	342	41	2 087	22,0	16,4
Saguenay — Lac Saint-Jean	26	529	6	144	4	135	36	808	129	5 209	27,9	15,5
Plus d'une région	4	199	3	261	5	162	12	622	73	4 140	16,4	15,0
Toutes les régions	0	0	0	0	0	0	0	0	1	16	0,0	0,0
Total	168	7 093	67	3 302	93	7 798	328	18 193	1 680	102 356	19,5	17,8

Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon les grands secteurs d'activité économique — Québec

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juin 2004 à août 2004	
	Juin 2004		Juillet 2004		Août 2004		Cumulatif				x 100 % Juin 2004 à mai 2005	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Agriculture et services connexes	0	0	1	250	0	0	1	250	10	675	10	37,0
Agriculture	0	0	1	250	0	0	1	250	7	421	14,3	59,4
Services connexes	0	0	0	0	0	0	0	0	3	254	0	0,0
Autres services	16	181	10	209	10	308	36	698	184	5 629	19,6	12,4
Associations	8	52	6	36	5	40	19	128	73	972	26	13,2
Autres services	6	106	3	103	2	100	11	309	69	2 863	15,9	10,8
Services de divertissements et de loisirs	2	23	1	70	3	168	6	261	34	1 034	17,6	25,2
Services personnels et domestiques	0	0	0	0	0	0	0	0	8	760	0	0,0
Commerce de détail	15	783	11	444	7	504	33	1 731	184	11 321	17,9	15,3
Commerce de gros	12	601	5	120	3	67	20	788	124	7 999	16,1	9,9
Communications et autres services publics	1	4	0	0	2	72	3	76	17	3 042	17,6	2,5
Autres services publics	1	4	0	0	0	0	1	4	11	2 743	9,1	0,1
Communications	0	0	0	0	2	72	2	72	6	299	33,3	24,1
Construction	1	5	1	53	3	189	5	247	26	1 838	19,2	13,4
Constructeurs promoteurs et entrepreneurs généraux	0	0	0	0	1	40	1	40	7	193	14,3	20,7
Entrepreneurs spécialisés	1	5	1	53	1	29	3	87	17	1 518	17,6	5,7
Services relatifs à la construction	0	0	0	0	1	120	1	120	2	127	50	94,5
Exploitation forestière et services forestiers	3	190	2	160	1	8	6	358	25	3 219	24	11,1
Hébergement et restauration	12	306	3	576	5	129	20	1 011	72	3 995	27,8	25,3
Industrie manufacturière	35	2 742	20	1 020	27	2 769	82	6 531	555	43 314	14,8	15,1
Autres industries manufacturières	1	45	1	8	3	579	5	632	10	1 070	50	59,1
Imprimerie édition et industries connexes	2	150	0	0	0	0	2	150	44	2 566	4,5	5,8
Industrie des produits du caoutchouc	0	0	0	0	0	0	0	0	10	703	0	0,0
Industrie chimique	3	453	3	195	2	39	8	687	25	1 573	32	43,7
Industrie de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	4	260	2	277	3	606	9	1 143	37	3 321	24,3	34,4
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	0	0	0	0	1	15	1	15	20	748	5	2,0
Industries de l'habillement	0	0	0	0	1	15	1	15	17	3 463	5,9	0,4
Industrie de première transformation des métaux	1	80	3	188	1	4	5	272	36	2 520	13,9	10,8
Industrie des aliments	6	661	0	0	1	192	7	853	44	3 910	15,9	21,8
Industrie des boissons	0	0	0	0	0	0	0	0	15	319	0	0,0
Industrie des produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0	0	0	0	0	5	68	0	0,0
Industrie des produits électriques et électroniques	1	30	1	80	1	40	3	150	21	2 132	14,3	7,0
Industrie des produits en matière plastique	0	0	0	0	0	0	0	0	15	1 312	0	0,0

**Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois
selon les grands secteurs d'activité économique — Québec (suite)**

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juin 2004 à août 2004	
	Juin 2004		Juillet 2004		Août 2004		Cumulatif				x 100 % Juin 2004 à mai 2005	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Industrie des produits minéraux non métalliques	3	32	1	20	1	20	5	72	89	1 879	5,6	3,8
Industrie des produits textiles	1	30	0	0	0	0	1	30	11	451	9,1	6,7
Industrie du bois	8	572	2	68	2	54	12	694	51	4 281	23,5	16,2
Industrie du cuir et des produits connexes	0	0	0	0	0	0	0	0	6	528	0	0,0
Industrie du matériel de transport	2	118	0	0	2	38	4	156	24	5 290	16,7	2,9
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	1	34	2	102	1	22	4	158	14	1 308	28,6	12,1
Industrie du papier et des produits en papier	2	277	5	82	8	1 145	15	1 504	52	4 887	28,8	30,8
Industrie du tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Industrie textiles de première transformation	0	0	0	0	0	0	0	0	9	985	0	0,0
Intermédiaires												
financiers et assurances	7	216	1	37	11	210	19	463	73	1 752	26	26,4
Mines, carrières et puits de pétrole	2	160	3	61	4	246	9	467	29	3 392	31	13,8
Pêche et piégeage	0	0	1	8	0	0	1	8	4	25	25	32,0
Services aux entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0	20	710	0	0,0
Services												
d'enseignement	11	418	0	0	6	2 907	17	3 325	33	4 551	51,5	73,1
Services de santé et services sociaux	10	390	3	108	4	88	17	586	100	2 791	17	21,0
Services												
gouvernementaux	3	26	1	10	2	32	6	68	132	5 116	4,5	1,3
Services de l'administration fédérale	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	0	0,0
Services de l'administration provinciale	0	0	0	0	1	4	1	4	9	1 560	11,1	0,3
Services des administrations locales	3	26	1	10	1	28	5	64	122	3 546	4,1	1,8
Services immobiliers et agences d'assurances	1	18	1	40	3	103	5	161	12	326	41,7	49,4
Transport et entreposage	39	1 053	4	206	5	166	48	1 425	80	2 661	60	53,6
Total	168	7 093	67	3 302	93	7 798	328	18 193	1 680	102 356	19,5	17,8

Notes techniques

Travailleurs touchés

Sont comptabilisés à ce titre tous les travailleurs directement touchés par l'arrêt de travail au début du conflit, c'est-à-dire les travailleurs faisant partie de l'unité de négociation en cause. Le nombre de travailleurs touchés ne tient pas compte des travailleurs mis à pied (avec ou sans solde) à la suite du conflit.

Jours-personnes perdus

Ce calcul s'établit comme suit : «Nombre de travailleurs touchés x nombre de jours ouvrables perdus durant la période». Le nombre de jours ouvrables n'exclut pas les jours fériés aux

fins de calcul des données préliminaires, sauf ceux prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

Données cumulées

Étant donné que certaines corrections peuvent être apportées aux données des mois antérieurs, il peut y avoir des différences avec les données déjà publiées pour un mois donné.

Source :

Les statistiques mensuelles pour l'année en cours sont tirées de données préliminaires sur les arrêts de travail obtenues à partir des infor-

mations fournies par le service de conciliation du ministère du Travail et diverses autres sources. Elles touchent les arrêts de travail de toutes compétences, tant fédérale que provinciale, survenus au Québec durant la période visée.

Quant aux statistiques des années antérieures, elles sont tirées des rapports annuels des grèves et lock-out au Québec.

Crédits

La compilation des données et les commentaires sont réalisés par Johanne Turgeon, de la Direction des données sur le travail, sous la supervision de Michèle Poitras de la même direction.